



ENQUÊTE AUPRÈS DES HABITANTS : ÉLABORATION DU **PLUi-H¹** DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT PAYS BIGOUDEN



**VOUS POUVEZ AUSSI REMPLIR
CETTE ENQUÊTE EN LIGNE !**

Scannez le QR code ci-contre pour
accéder au formulaire.

Nous vous remercions de votre participation à cette enquête, dont l'objectif est de cerner vos attentes et points de vigilance par rapport à l'aménagement du territoire (habitat, mobilités, cadre de vie, environnement, économie, patrimoine, etc.) d'ici à 2040.

Cette enquête prend place dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (ou PLUi-H), en cours d'étude et dont l'entrée en vigueur est prévue en 2029.

Des réunions publiques se tiendront en fin d'année 2026 afin de restituer les résultats de cette enquête, et vous présenter le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), projet politique qui guidera les futures règles d'urbanisme du PLUi-H, afin d'en d'échanger avant sa mise en débat dans les conseils municipaux et communautaire.

Nous vous garantissons que vos réponses demeureront strictement confidentielles et seront exploitées uniquement dans le cadre de cette étude.

*La durée de complétion du présent questionnaire est estimée à moins de 10 minutes. Merci de répondre avant le **mardi 15 septembre** et, si vous utilisez la version papier, de la retourner en mairie ou au siège de la CCHPB avant cette date.*

1. CLIMAT ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES, EAU POTABLE, GESTION DES EAUX PLUVIALES ET EAUX USÉES

La ressource en eau potable est aujourd'hui conforme en qualité et suffisante en quantité, mais elle apparaît comme vulnérable à moyen/long terme. Le territoire est caractérisé par une faible capacité de stockage et des baisses de niveaux des eaux parfois sévères, dans

¹ * PLUi-H : Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat

un contexte de pression croissante (évolution démographique, changement climatique, qualité des milieux).

Le territoire est confronté à une augmentation des événements climatiques extrêmes (tempêtes, orages, canicules), générant certaines vulnérabilités des réseaux et des espaces urbanisés. Le recouvrement des sols par des matériaux imperméables accentue les phénomènes d'îlots de chaleur et de ruissellement, avec des risques d'inondation, d'érosion et de pollution diffuse.

Les enjeux portent sur la préservation de la qualité des milieux aquatiques et la gestion des flux d'eau dans un contexte de ruissellement accru et d'événements climatiques plus intenses.

Le territoire doit donc repenser son aménagement afin de favoriser l'infiltration, désimperméabiliser les sols et trouver des solutions naturelles pour limiter les pressions sur les milieux.

Une gestion des eaux pluviales plus vertueuse et qualitative dans les aménagements, la part belle laissée au végétal en ville, le maintien des structures paysagères comme les haies et talus, etc. permettront de renforcer la résilience climatique du territoire.

Des premières réflexions ont été menées. Quel est votre avis sur les évolutions envisagées :

		Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'avis	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
a.	Sécuriser l'approvisionnement en eau potable (quantité et qualité), protéger strictement les captages et leurs périmètres.					
b.	Conditionner le développement urbain à la disponibilité de la ressource en eau					
c.	Végétaliser massivement les espaces publics et privés (arbres, ombrage, nature en ville)					
d.	Généraliser la gestion à la source des eaux pluviales (infiltration, dés-imperméabilisation).					

Souhaitez-vous compléter votre réponse ou apporter d'autres suggestions pour la prise en compte de l'enjeu climatique dans le PLUi-H ?

2. CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES, NATURE EN VILLE, BOCAGE, MILIEUX AQUATIQUES ET ZONES HUMIDES, MILIEUX NATURELS REMARQUABLES

Le territoire présente une richesse écologique notable (sites Natura 2000, ZNIEFF, Ramsar...), mais avec des enjeux de préservation et de gestion des usages. Le bocage, hétérogène en qualité et densité, joue un rôle clé (biodiversité, qualité de l'eau, paysage, stockage carbone), mais nécessite d'être renforcé sur certains secteurs clés. Les cours d'eau et zones humides, essentiels pour la régulation hydrologique et la qualité de l'eau, restent fragiles et constituent un enjeu majeur de reconquête du bon état des eaux.

Les axes de déplacement de la faune sont globalement en bon état. Il existe cependant certains points générant des difficultés/conflits sur le territoire et qui doivent être améliorés : seuils sur cours d'eau limitant le déplacement de la faune aquatique, haies bocagères discontinues limitant le déplacement de la faune terrestre, traversées de route à fort trafic générant de la mortalité et parfois des accidents de la route, etc.

Des premières réflexions ont été menées. Quel est votre avis sur les évolutions envisagées :

		Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'avis	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
a.	Préserver et restaurer les continuités écologiques (réseaux de milieux naturels terrestres et aquatiques)					
b.	Renforcer la nature en ville					
c.	Protéger et reconstituer le bocage, notamment pour ses fonctions hydrauliques et écologiques.					
d.	Renforcer la protection des cours d'eau et zones humides et reconquérir leur bon état.					
e.	Préserver les milieux naturels remarquables en encadrant leur fréquentation ainsi que les usages permis (accès, loisirs).					

Souhaitez-vous compléter votre réponse ou apporter d'autres suggestions pour la prise en compte de cette thématique relative à la biodiversité et aux continuités écologiques dans le PLUi-H ?

3. HABITAT :

La population du territoire augmente de manière régulière, grâce à l'arrivée de personnes extérieures qui permettent de compenser la baisse des naissances et l'augmentation de la mortalité. Mais à moyen terme, le nombre d'habitants risque de diminuer du fait du vieillissement de la population.

Le territoire dispose essentiellement de grandes maisons, qui ont généré une forte consommation de terres agricoles, alors que le nombre de personnes par logement est de plus en plus faible par effet du vieillissement et de la hausse des personnes seules.

Les prix immobiliers ont fortement augmenté depuis la crise sanitaire, et les logements occupés en meublé de tourisme se développent. Certains ménages ont plus de mal à se loger.

De nombreux logements sont anciens, et consomment beaucoup d'énergie. Certains logements ou autres bâtiments sont vacants et donnent une mauvaise image des communes. Ils pourraient être repris mais cela a un coût et est parfois compliqué.

Des premières réflexions ont été menées. Quel est votre avis sur les évolutions envisagées ?

		Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'avis	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
a.	Développer des logements de différentes sortes adaptés pour les personnes âgées					
b.	Faire en sorte qu'au moins la moitié des logements produits dans les prochaines années soit à prix abordable (en accession ou en locatif)					
c.	Développer les logements en location, notamment pour accueillir les ménages qui n'ont qu'un seul revenu (personnes seules, familles monoparentales)					
d.	Créer quelques logements pour répondre aux situations d'urgence (personnes victimes de violence, incendie, ...)					
e.	Surveiller le développement des meublés de tourisme					
f.	Poursuivre les aides à l'amélioration de l'habitat sur des priorités : énergie, adaptation à la perte d'autonomie (handicap, vieillissement), logements locatifs					

g.	Lutter contre les logements vacants dans les centre-bourg					
h.	Eviter la sous-occupation des logements : inciter les cohabitations, aider à diviser certains grands logements, produire des petits logements					
i.	Développer des formes d'habitats intermédiaires, entre la maison individuelle et le petit immeuble collectif					
j.	Adopter une réglementation qui permette le développement d'habitat léger (logements sans fondations, tiny houses, yourtes ...)					

Souhaitez-vous compléter votre réponse ou apporter d'autres suggestions pour la prise en compte des évolutions démographiques dans le PLUi-H ?

4. ÉCONOMIE

Le territoire dispose d'une économie variée, fondée sur les petites entreprises, l'artisanat, les commerces, l'agriculture, les services et le tourisme. Une partie importante des habitants travaille toutefois à l'extérieur du territoire, ce qui génère des déplacements quotidiens. L'enjeu est donc de conforter les emplois et activités déjà présents, de soutenir les savoir-faire locaux, de maintenir une offre commerciale de proximité dans les bourgs, de mieux encadrer le développement touristique et de préserver durablement les activités agricoles et les terres qui leur sont nécessaires.

Des premières réflexions ont été menées. Quel est votre avis sur les évolutions envisagées ?

		Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'avis	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
a.	Favoriser l'installation d'activités (dont commerces) et d'emplois de proximité dans les bourgs					
b.	Mieux valoriser les savoir-faire, les productions et les entreprises locales, qui participent à l'identité du territoire					
c.	Développer un tourisme respectueux du territoire, mieux réparti dans l'année et bénéfique aux habitants comme à l'économie locale					
d.	Préserver durablement les terres agricoles et permettre le maintien et le développement des activités agricoles sur le territoire					

Souhaitez-vous compléter votre réponse ou apporter d'autres suggestions pour la prise en compte de l'économie dans le PLUi-H ?

5. MOBILITÉ

Aujourd'hui, la voiture reste très utilisée pour les déplacements du quotidien. Dans le même temps, les besoins évoluent : déplacements vers le travail, accès aux services, mobilité des jeunes, des personnes âgées ou peu mobiles, pratique du vélo et de la marche. Le territoire souhaite mieux organiser les déplacements, sécuriser les cheminements et développer des solutions complémentaires à la voiture individuelle.

Des premières réflexions ont été menées. Selon vous, le PLUi-H devrait en priorité favoriser (2 réponses possibles) :

- ☐ Les liaisons à pied et à vélo entre les bourgs et les hameaux ;
- ☐ Des solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle, comme le covoiturage, le transport à la demande ou les mobilités solidaires ;
- ☐ Des points de connexion entre les différents modes de déplacement (voiture, vélo, bus, covoiturage) ;
- ☐ Des projets d'aménagement prenant en compte la place de la marche, du vélo, des déplacements quotidiens.

Souhaitez-vous compléter votre réponse ou apporter d'autres suggestions pour la prise en compte des mobilités dans le PLUi-H ?

6. ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

Les équipements et services du quotidien jouent un rôle essentiel dans la qualité de vie : écoles, santé, sport, culture, services aux familles, aux jeunes et aux personnes âgées. Tous ne peuvent pas être présents partout de la même manière, mais l'enjeu est de garantir un bon niveau de proximité, de conforter les centralités et d'adapter l'offre aux besoins des habitants, aujourd'hui et demain.

Des premières réflexions ont été menées. Selon vous, le PLUi-H devrait en priorité favoriser (2 réponses possibles) :

- ☐ Le maintien dans chaque commune d'un minimum de services et d'équipements de proximité ;
- ☐ Le développement de services et d'équipements d'envergure dans les communes les plus peuplées ;
- ☐ L'adaptation des équipements et services aux évolutions démographiques (familles, personnes âgées, profils plus fragiles) ;
- ☐ La rénovation et l'optimisation des équipements existants avant toute nouvelle création.

Souhaitez-vous compléter votre réponse ou apporter d'autres suggestions pour la prise en compte des équipements et services dans le PLUi-H ?

7. PATRIMOINE PAYSAGER ET ARCHITECTURAL

Le territoire possède un patrimoine riche : paysages ouverts ou bocagers, vues remarquables, bourgs, hameaux, petit patrimoine, bâtiments anciens et formes urbaines qui participent à son identité. Ce patrimoine est un atout pour le cadre de vie et l'attractivité du territoire. L'enjeu est de le préserver tout en permettant l'évolution des bourgs, la rénovation des bâtiments et la réalisation de nouveaux projets de qualité.

Des premières réflexions ont été menées. Selon vous, le PLUi-H devrait en priorité favoriser (2 réponses possibles) :

- ☐ La protection des paysages, des vues remarquables et des éléments qui font l'identité du territoire ;
- ☐ La rénovation des bâtiments anciens, tout en respectant leur caractère architectural ;
- ☐ L'intégration des nouvelles constructions dans leur environnement, dans les bourgs comme en entrée de commune ;
- ☐ La limitation de l'étalement urbain et privilégier des projets de qualité dans les espaces déjà urbanisés.

Souhaitez-vous compléter votre réponse ou apporter d'autres suggestions pour la prise en compte du patrimoine paysager et architectural dans le PLUi-H ?

8. INFORMATIONS DESCRIPTIVES COMPLEMENTAIRES

Ceci est la dernière section du questionnaire. Elle concerne des informations complémentaires sur vous et votre ménage. Veuillez entourer la bonne réponse.

- 8.1. Dans quelle commune habitez-vous ?
- 8.2. Votre résidence est : principale / secondaire ?
- 8.3. Depuis combien de temps habitez-vous le territoire : moins d'un an, entre 1 et 5 ans, entre 5 et 10 ans, plus de 10 ans ?
- 8.4. Vous êtes : homme / femme / autre ?
- 8.5. Quel âge avez-vous ? moins de 18 ans, 18-30 ans, 30-44 ans, 45-59 ans, 60-74 ans, 75-90 ans, 90 ans ou +
- 8.6. Quelle est votre catégorie socio-professionnelle ? Agriculteurs exploitants / Artisans, commerçants, chefs d'entreprise / Cadres et professions intellectuelles supérieures / Professions intermédiaires / Employés / Ouvriers / Retraités / Autres
- 8.7. Si vous travaillez, où travaillez-vous ? Gourlizon, Guiler-sur-Goyen, Landudec, Peumerit, Plogastel-Saint-Germain, Plonéour-Lanvern, Plozévet, Plovan, Pouldreuzic, Tréogat, Quimper Bretagne Occidentale, Pays Bigouden Sud, Cap Sizun – Pointe du Raz, Douarnenez Communauté, autre
- 8.8. Vous vivez : seul(e), seul(e) avec enfant(s), en couple sans enfants, en couple avec enfants, autre ?

Avez-vous d'autres remarques, questions ou suggestions à partager concernant l'évolution du territoire du Haut Pays Bigouden ?